



Institut de Formation aux Métiers Éducatifs

# ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

L'assistant de service social (ASS) intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement.

**L'ASS accueille, soutient, oriente et accompagne** de façon individuelle et collective la construction de projets en tenant compte des potentialités des personnes et des possibilités offertes par les structures publiques ou privées.



## PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du Baccalauréat
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4.
- Bénéficier d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels, en application de l'article L613-5 du code de l'éducation.

## APTITUDES

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute ;
- Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles et à développer la maîtrise de soi ;
- Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde ;
- Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs.

## SECTEURS D'EMPLOI

- Les collectivités locales (départements et communes).
- L'État (Ministère des Solidarités et de la Santé, de l'éducation nationale, de la Justice...).
- Les établissements publics (hôpitaux...).
- Les organismes de protection sociale (sécurité sociale, allocations familiales, de retraite).
- Les associations du secteur sanitaire et social.
- Les entreprises privées.

## LA FORMATION

### LA FORMATION COMPREND

- 1740 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE
- 1820 HEURES DE STAGES (12 MOIS).

### 4 DOMAINES DE COMPÉTENCES (DF)

#### DF 1

Intervention professionnelle en service social.

#### DF 2

Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social.

#### DF 3

Communication professionnelle en travail social.

#### DF 4

Dynamiques inter institutionnelles, partenariat et réseaux.

### PLANNING DE FORMATION

#### 1<sup>re</sup> ANNÉE

- 8 semaines de stage
- 18 semaines de formation théorique

#### 2<sup>e</sup> ANNÉE

- 22 semaines de stage
- 20 semaines de formation théorique

#### 3<sup>e</sup> ANNÉE

- 22 semaines de stage
- 12 semaines de formation théorique

**DES DISPENSES OU ALLÈGEMENTS  
SONT POSSIBLES**

**VAE - Le diplôme est accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).  
Retrait des dossiers : ASP Délégation VAE, Service recevabilité, 15 rue Léon Walras Cs 70902, 87107 LIMOGES cedex 1 - Tél. 0810 01 710**



## Nous contacter

2117 chemin du Bachas  
30000 Nîmes

contact@ifme.fr  
Tél. 04 66 68 99 60

## Nous suivre

ifme.fr ifme Nîmes in IFME APAFASE